

PETITE CORRESPONDANCE

Rev F. P. -- Nous approchons de la fête de la Portioncule. Je voudrais pouvoir renseigner mes tertiaires sur plusieurs questions restées pendantes, au sujet des conditions requises pour le gain des précieuses indulgences.

— Pour gagner les incompréhensibles faveurs accordées par N. Seigneur lui-même à la demande de S. François notre Père, il suffit d'être contrit, de s'être confessé, de communier, et de visiter un sanctuaire auquel est attachée l'indulgence. La confession hebdomadaire suffit ; la confession et communion faites le trente Juillet donnent droit aux indulgences. Quant aux visites, gratifiées chacune d'une indulgence plénière, depuis les premières vêpres du 1er Août jusqu'au coucher du soleil du 2 Août, rien n'est prescrit pour la durée de ces visites et pour les prières qui doivent y être faites. Pour qu'il y ait visite, il faut qu'il y ait entrée et sortie. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

B. P. à S. L. — Vous nous avez dit précédemment que l'on peut avoir des images du bon Frère Didace. Ces images peuvent-elles recevoir les indulgences apostoliques ?

— Une image de papier ou une photographie ne peut recevoir les dites indulgences. Il faudrait pour cela une médaille ou une statue de matière solide et non altérable. Et encore les indulgences apostoliques ne peuvent s'appliquer à ces objets que s'ils représentent un saint canonisé ou inscrit au Martyrologe. Mais si un côté de cette médaille représentait un saint canonisé, et l'autre, notre bon Frère, cette médaille pourrait être indulgenciée.

E. D. à M. — Je travaille dans un atelier où plusieurs compagnes se permettent des paroles et souvent des chansons non-seulement bouffonnes mais licencieuses. Nous sommes plusieurs tertiaires qui en gémissons, et nous nous sommes souvent demandé comment nous pourrions empêcher ces abus, selon l'esprit de notre sainte Règle.

— S'il s'agit de conversations, détournez-les adroitement et, s'il le faut, sévèrement. On vous traitera peut-être d'hypocrites, mais persévérez, vous aurez le dernier mot et ce mot sera édifiant. S'il s'agit de chansons, chantez vous-mêmes des cantiques. Le répertoire franciscain n'en manque pas. Ce sont les chants du soldat de Jésus-Christ. Vous ne savez peut-être pas qu'il y a cent jours d'indulgences à gagner à chaque chant pieux que l'on fait entendre avec contrition de cœur. Il y a même un an d'indulgences à gagner chaque fois que l'on s'exerce aux chants sacrés. Si l'on est fidèle à l'une de ces pratiques tous les jours, on gagne une indulgence plénière chaque mois aux conditions ordinaires. N'oubliez jamais que c'est avec la musique pieuse que David chassait le démon.

C. B. à S. J. -- Combien de nœuds doit avoir le cordon franciscain et de quelle matière doit-il être composé ? Quelle doit être la couleur du scapulaire franciscain ? Le même scapulaire peut-il servir pour le Tiers-Ordre et pour la Confrérie du Mont-Carmel ?

— D'ordinaire la corde franciscaine porte trois nœuds en l'honneur de la T. Ste Trinité. Elle peut aussi en porter cinq en l'honneur des cinq Plaies de N.-S. Jésus-Christ. Cette corde doit être de chanvre ou de laine. Vous pouvez la confectionner vous-même à la campagne.

Le scapulaire franciscain doit être de laine et de couleur cendrée ou fauve.